

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

➤ Travail - Emploi

Note d'analyse 211 (janvier 2011)

Missions et enjeux de l'assurance chômage, une mise en perspective internationale

Au moment où la convention assurance chômage arrive à expiration en mars 2011 et commencera à être renégociée dans des circonstances économiques et financières difficiles, le Centre d'analyse stratégique vient de publier une Note d'analyse: Missions et enjeux de l'assurance chômage, une mise en perspective internationale.

La crise vient d'effacer en deux ans le recul du chômage amorcé en 2005 et d'aggraver le chômage de longue durée, portant les déficits prévus de l'Unédic en 2010 et 2011 à respectivement 3 et 1,8 milliards d'euros et, en cumul, à 8,5 et 11 milliards.

Parallèlement, le redressement budgétaire en cours réduit les marges de manœuvre des administrations publiques et conduit à s'interroger sur le financement de l'État-providence.

Ajoutés aux transformations sur longue période du marché du travail, les dommages de la crise posent avec une acuité nouvelle la question de l'adéquation du régime d'assurance chômage à ses missions : garantie d'un revenu de remplacement, appariement de l'offre et de la demande de travail, redistribution des revenus et stabilisation de l'activité.

Concilier ces différents objectifs ne va pas de soi : garantir un revenu de remplacement peut ralentir le retour à l'emploi ; servir une allocation strictement assurantielle limite le caractère redistributif du régime ; faire jouer le rôle contracyclique de l'indemnisation suppose d'accumuler un excédent financier en phase haute pour maintenir ou améliorer le revenu de remplacement en phase basse, etc.

Comment le système français répond-il à ces quatre objectifs ? Comment gère-t-il ces tensions entre objectifs ? Une revue de ses équivalents dans les pays de l'OCDE fait ressortir ses spécificités, éclairant ainsi ses propres perspectives.

Cette note propose une mise en perspective internationale et sur le temps long.

Note d'analyse disponible sur

http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1327
Rubrique publications